



(11) **EP 2 000 414 A2**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**  
publiée en application de l'article 153, paragraphe 4 de la CBE

(43) Date de publication:  
**10.12.2008 Bulletin 2008/50**

(21) Numéro de dépôt: **07730325.3**

(22) Date de dépôt: **12.02.2007**

(51) Int Cl.:  
**B65D 41/00** (2006.01) **B65D 41/02** (2006.01)  
**B65D 59/06** (2006.01)

(86) Numéro de dépôt international:  
**PCT/ES2007/000084**

(87) Numéro de publication internationale:  
**WO 2007/110454 (04.10.2007 Gazette 2007/40)**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI  
SK TR**

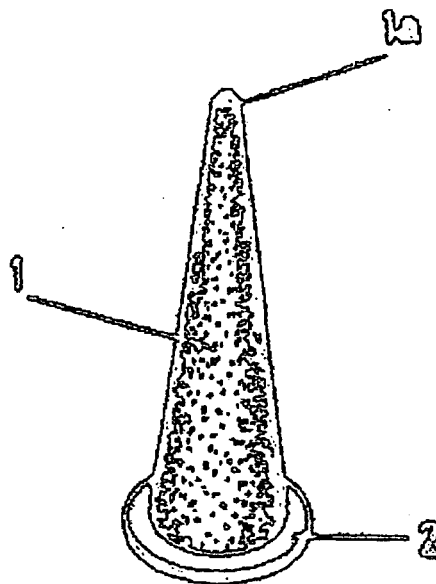
(30) Priorité: **29.03.2006 ES 200600719 U**

(71) Demandeur: **Fuentes Zafra, Manuel**  
**18240 Pinos Puente (ES)**

(72) Inventeur: **Fuentes Zafra, Manuel**  
**18240 Pinos Puente (ES)**

(54) **CAPUCHON PROTECTEUR POUR TUBES DE COLLE, DE SILICONE ET ANALOGUES**

(57) Bouchon protecteur pour tubes de colle, silicone et produits similaires, destiné à éviter le contact du produit avec de l'air une fois ouvert, **caractérisé par** la réalisation d'un corps de forme conique et creuse, disposant en sa base d'une rondelle circulaire; dont ledit corps est relativement fin et flexible, fait de préférence en caoutchouc ou matière de caractéristiques élastiques semblables, dont la rondelle est plus épaisse et consistante, apte à se maintenir sur l'embout du tube, de longueur et largeur adéquates afin de s'insérer sur l'embout du tube auquel il est associé.



**FIG.1**

**EP 2 000 414 A2**

## Description

### Objet de l'invention

**[0001]** L'invention fait référence, comme le présente l'énoncé de l'exposé descriptif, à un bouchon protecteur pour tubes de colle, silicone et produits similaires, qui apporte avantages et caractéristiques innovantes, décrites ci-dessous.

### Antécédents de l'invention

**[0002]** La problématique que présentent les tubes de colle, silicone et produits similaires est bien connue, lesquels, une fois ouverts et dont le produit entré au contact de l'air, sèchent plus ou moins rapidement, en obstruant sa sortie, le rendant impossible à utiliser, ou obligeant à réaliser de nouvelles ouvertures pour obtenir l'extraction du produit lors d'usages ultérieurs.

**[0003]** Actuellement, et comme référence à l'état de la technologie, il faut mentionner que le sollicitant n'a pas connaissance de l'existence d'un bouchon pour tubes de colle, silicone et produits similaires qui présenteraient des caractéristiques techniques, structurelles et constitutives semblables à celles que préconise la présente invention.

### Explication de l'invention

**[0004]** Ainsi, le bouchon que l'invention propose, constitue une nouveauté évidente au sein de son champ d'application, du fait que son application à la fois simple et spécifique permet d'éviter avantageusement le séchage et la détérioration de produits, comme la colle, la silicone et produits similaires dans les tubes qui les dispensent.

**[0005]** De cette manière, le bouchon protecteur que l'invention défend, est, concrètement et essentiellement composé d'un corps conique creux et fin, réalisé de préférence en caoutchouc ou de matière de caractéristiques élastiques semblables, pourvu en sa base d'une rondelle circulaire sensiblement plus épaisse qui lui offre davantage de consistance, les dimensions étant de longueur et largeur adéquates afin de s'ajuster convenablement à l'embout du tube auquel il se destine.

**[0006]** De cette façon, une fois le tube de colle, silicone ou produits similaires, ouvert de manière conventionnelle, et une fois fait un usage normal dudit tube, le bouchon se positionne sur l'embout, comme s'il s'agissait d'un capuchon ou d'une housse, avec la particularité que, grâce aux caractéristiques du matériel utilisé, il permet d'exercer une pression à son extrémité destinée à extraire l'air existant entre le bouchon et l'embout du tube, créant ainsi un vide empêchant la colle, la silicone ou produit similaire, de sécher, le bouchon d'origine pouvant être installé postérieurement normalement sur le bouchon de pression ou pas de vis du tube.

**[0007]** Par ailleurs, pour des utilisations ultérieures du tube de colle, silicone et produits similaires, il suffira de

retirer d'abord le bouchon du tube, et dans un deuxième temps le bouchon protecteur de l'invention, tenu par la rondelle prévue en sa base, en effectuant un mouvement vers le haut, laissant ainsi à découvert et en parfaites conditions d'utilisation le produit contenu à l'intérieur.

**[0008]** Le nouveau bouchon protecteur pour tubes de colle, silicone et produits similaires, présente donc une structure innovante aux caractéristiques structurelles et constitutives inconnues jusqu'alors en vue de telles fins, raisons qui, unies à son utilité pratique, le dotent d'un fondement suffisant pour obtenir le privilège de l'exclusivité sollicitée.

### Description des schémas

**[0009]** Pour compléter la description qui en est faite, et pour favoriser une meilleure compréhension des caractéristiques de l'invention, la présente description est accompagnée d'un jeu de schémas de caractère illustratif et non limitatif représentant : Figure numéro 1. - Vue schématique en perspective d'un exemple de réalisation du bouchon protecteur selon l'invention, de manière à en apprécier clairement la configuration.

### Réalisation préférentielle de l'invention

**[0010]** Suite à l'observation de la figure 1. mentionnée, unique et en accord avec la numérotation adoptée pour celle-ci, on peut observer que le bouchon en question comprend les parties indiquées et expliquées ci-dessous.

**[0011]** Ainsi, comme on peut l'observer sur ladite figure, le bouchon protecteur proposé par l'invention est essentiellement constitué d'un corps (1) adoptant une forme conique et creuse, disposant en sa base d'une rondelle (2).

**[0012]** Le corps mentionné (1) est relativement fin et flexible, de préférence en caoutchouc ou matériel de caractéristiques élastiques semblables, alors que la rondelle est plus épaisse afin d'en garantir la résistance, ainsi que l'adaptation à l'embout du tube, de longueur et largeur adéquates pour recevoir une tolérance suffisante, et néanmoins ajustée à l'embout du tube auquel il est destiné.

**[0013]** Une fois posé sur l'embout, on exerce une pression sur l'extrémité du corps conique afin d'en extraire l'air et ainsi créer un vide permettant la conservation du produit contenu à l'intérieur du tube, lequel sécherait rapidement s'il entraînait en contact avec de l'air après ouverture.

**[0014]** Une fois décrite la nature de la présente invention, ainsi que le mode d'utilisation pratique, on constate qu'elle pourra être mise en pratique sous d'autres formes de réalisation qui diffèrent de celle indiquée à titre d'exemple, lesquelles obtiendront le même résultat de protection, du moment que son principe fondamental ne soit ni modifié ni altéré.

**Revendications**

1. Bouchon protecteur pour tubes de colle, silicone et produits similaires, destiné à éviter le contact du produit avec de l'air une fois ouvert, **caractérisé par** la réalisation d'un corps (1) de forme conique et creuse, disposant en sa base d'une rondelle circulaire (2) ; dont ledit corps est relativement fin et flexible, fait de préférence en caoutchouc ou matière de caractéristiques élastiques semblables, dont la rondelle est plus épaisse et consistante, apte à se maintenir sur l'embout du tube, de longueur et largeur adéquates afin de s'insérer sur l'embout du tube auquel il est associé.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

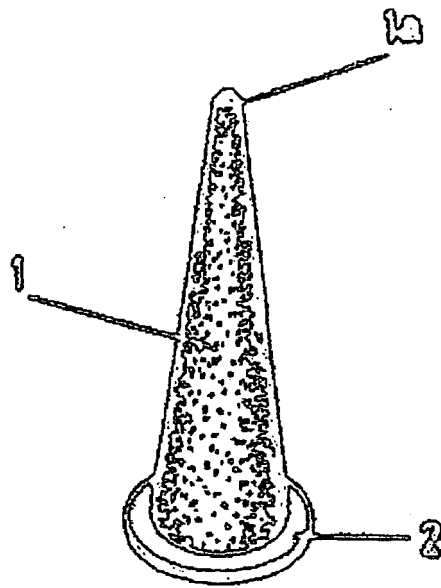


FIG. 1